



# Économie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE - Mai 2020 - Rédac chef: P. Le Scouëzec

## Des magasins bio rares

On le sait, la Picardie est la région de France où l'agriculture bio est la moins développée de France : 1,3 % des surfaces cultivées dans la région en 2017, 1 % de la surface totale consacrée au bio en France ! La cause en est le lobby agricole des grandes exploitations qui prône une agriculture « raisonnée » mais pas raisonnable.

Le bio est tout aussi rare dans les magasins de notre région. Ainsi, en 2016, la part de la surface des ventes des commerces spécialisés dans la vente des produits bio ne représente, en Picardie, que 1,2 % dans l'ensemble de la surface des ventes des magasins alimentaires de proximité, loin de la moyenne nationale (2,5%). Cette proportion est un peu plus importante dans l'Oise (1,8%) que dans l'Aisne ou la Somme (0,8%).

A noter aussi que ces commerces bio sont plus rentables, générant un chiffre d'affaires et un taux de marge supérieurs aux commerces non bio de taille comparable. Cela tient aux prix plus élevés des produits qui conduisent à une fréquentation de ces magasins par des ménages un peu plus aisés que la moyenne.

## Le chiffre du mois

**+1,9 %.** C'est l'augmentation du nombre de mariages enregistrés en Picardie en 2018 par rapport à l'année précédente, plus importante qu'au plan national (+0,4%). Cette progression intervient après une baisse continue pendant près de 20 ans et une stabilisation à partir de 2016. La hausse en 2018 est particulièrement sensible dans l'Aisne (+4,1%) et la Somme (+4,8%). La tendance reste cependant à la baisse dans l'Oise (-1,4%).

## L'emploi picard en difficulté dès 2019

Les salariés sont les principales victimes économiques de la crise liée au coronavirus. Ceux du privé connaissent une baisse de revenu avec le chômage partiel, les plus précaires n'ont plus de contrats.

Et l'on peut craindre que, dans notre région, cela dure ou s'aggrave après la fin du confinement. D'une part, on sait que les patrons picards, lors ces périodes de reprise économique, sont plus frileux, moins réactifs, redémarrant leur activité avec au moins un à deux trimestres de retard par rapport au plan national. D'autre part, la reprise des 140.000 salariés picards qui vont travailler hors de Picardie pourrait être freinée par les restrictions de transport en commun ou par les difficultés de certains secteurs, comme pour les 13.000 Picards qui exercent leur profession dans le pôle de Roissy.

Mais surtout, cette reprise va se faire dans un contexte déjà défavorable à l'emploi dans notre région.

En effet, en 2019, le nombre d'emplois salariés a à peine augmenté en Picardie de 0,2 % (+1400 emplois), alors que le rythme de croissance était de +0,7 % dans les Hauts-de-France et de +1,1 % en France. Seule la Somme a profité de l'élan national (+0,7%), alors que l'Oise (+0,1%) et l'Aisne (-0,1%) stagnaient.

Cela résulte du recul du tertiaire non marchand (composé surtout de la fonction publique) de -0,2 % (-0,5 % dans l'Aisne, -0,1 % dans la Somme, 0 % dans l'Oise) et de l'industrie (-1,0%).

L'autre raison est le fait que les autres secteurs économiques n'ont que faiblement profité de la reprise constatée au plan national. Ainsi, les services marchands, pourtant largement sous-représentés en Picardie, n'a gagné que +1,0 % contre +1,6 % au plan national. Et encore, les gains de la région ne résultent que de ceux de la Somme (+2,3%), en raison de l'intérim boosté en fin d'année par Amazon notamment, la hausse étant très limitée dans l'Aisne (+0,7%) et l'Oise (+0,3%).

L'écart est encore plus significatif pour la construction où, malgré l'insuffisance de logements, le nombre de salariés n'a progressé en Picardie que de +0,9 % en 2019, soit deux fois moins que dans les Hauts-de-France (+1,8%) et près de 4 fois moins qu'en France (+3,3%).

Par conséquent, la crise sanitaire est arrivée à point pour nos dirigeants et élus, leur évitant de rendre des comptes sur ces mauvais résultats.

## Logement: recul des mises en chantier

En 2019, 7500 logements ont été autorisés en Picardie, soit 3,5 % de plus qu'en 2018. Au plan national, la baisse des permis de construire est de 2,3 %. Cependant, l'augmentation dans la région résulte uniquement des habitations collectives (+6,3%), qui représentent 52 % des projets de construction, alors que les logements individuels ne progressent guère (+0,6%). De même, les permis ne se sont accrus que dans l'Oise (+12,0%) alors que ceux-ci diminuent dans l'Aisne (-2,2%) et la Somme (-3,0%).

Dans le même temps, les logements commencés en Picardie ont diminué de 6,1 % en 2019 (-1,0 % au plan national), après déjà une baisse de 6,4 % en 2018. Le recul est plus important dans le collectif (-8,8%) que dans l'individuel (-2,9%). C'est dans l'Oise que les mises en chantier se sont le plus repliées (-10,5%), à un rythme deux fois plus rapide que dans la Somme (-5,7%), alors qu'elles ont augmenté dans l'Aisne (+4,1%) du fait de la forte progression des logements collectifs commencés (+23,6%). Toutefois, le volume total des constructions commencées dans ce département reste faible, dépassant à peine les 1200 par an.

## Pas assez de VAE pour reconnaître le savoir-faire des Picards

La Picardie est une terre où le retard de formation, notamment mesurée par l'obtention de diplômes, est important. Mais, dans les entreprises, il existe pourtant un réel savoir-faire. C'est pourquoi la création en 2002 de la VAE (valorisation des acquis de l'expérience) a pu apparaître comme une seconde chance pour les salariés de la région de la faire reconnaître.

Force est de constater que ce système reste sous-utilisé. Ainsi, en 2018 dans la région, le nombre de demandes recevables, c'est-à-dire remplissant les conditions d'accès à la VAE et ayant les preuves de requis nécessaires au diplôme souhaité, est de 871, soit une baisse de 3,8 % par rapport à 2017, alors que le chiffre est en hausse au plan national (+3,5%). La Picardie ne représente que 2,9 % des demandes. De plus, dans la région, seules 492 candidatures ont finalement été déposées, soit 56 % des demandes, un taux nettement inférieur à la moyenne nationale de 64 %. La raison en est que, pour déposer un dossier, il faut le constituer, rechercher un financement si l'on veut être accompagné et savoir si cela peut ou non se faire sur le temps de travail. Et c'est là le problème car nombre d'entreprises picardes refusent encore que la VAE soit sur le temps de travail et payée par l'entreprise ! Avec un triste résultat : en 2018, les demandes examinées pour attribuer le diplôme recherché ont diminué de 9,4 % en un an dans la région, un record national.

Pourtant, le taux de réussite de ceux qui ont fait une VAE est de 75 % en Picardie, supérieur au niveau national (70%) et 15 % ont eu une validation partielle de leur diplôme (18 % en France). C'est la preuve que les salariés picards ont les connaissances pour faire reconnaître leur savoir-faire. A condition que leur entreprise les encourage, ce qui est rarement le cas, de peur d'avoir à mieux rémunérer la qualification ainsi reconnue !

## Édito

## Déconfiner l'information

La crise sanitaire a permis à certains dirigeants et médias de découvrir quelques vérités. Preuve qu'en temps ordinaire, ils en sont déconnectés ! Eh oui, on meurt dans les EHPAD, et plus qu'ailleurs, même hors crise de coronavirus. L'espérance de vie n'y est même de plus en plus souvent que de 2 à 3 ans car les résidents y entrent de plus en plus âgées et fragilisées. Même avec une activité réduite, la pollution reste présente en Picardie. Des pics dus aux particules fines et à l'ozone ont eu lieu plusieurs fois, même si les émissions de carbone ont diminué avec la réduction du trafic automobile. Les deux principales causes en sont l'agriculture et le chauffage. Dans le premier cas, cela prouve que l'agriculture n'est pas aussi « raisonnée » que nous le dit le discours officiel relayant le langage du patronat de la filière (la FNSEA), servant à masquer le scandale du retard du bio en Picardie. Dans le second, cela démontre que la transition énergétique reste à faire, à commencer par investir dans la rénovation des logements, souvent anciens et véritables passoires énergétiques dans la région. Un sujet parfois évoqué... mais sans aborder les moyens financiers pour y parvenir ! Incroyable. Les salariés les plus indispensables à l'économie, ceux dont on ne parlait jamais, sont aussi les moins bien payés. Cela n'empêche pas les médias de continuer à donner la parole à des consultants dont l'utilité sociale interroge car ils ne voient jamais arriver les crises qu'ils commentent ! Autant d'exemples montrent qu'il y a urgence à déconfiner l'information.

## Confinement: la fuite des Parisiens

L'annonce du confinement du 17 mars 2020 s'est accompagnée d'importants mouvements de population, que l'Insee, avec Orange, a estimé.

En peu de temps, 1,6 à 1,7 millions de habitants de la France métropolitaine ont ainsi regagné leur département de résidence. Cela a eu pour effet en Picardie d'augmenter le taux de présence des habitants, après le confinement comparé à celui juste avant, de 4 % dans l'Oise, de 3 % dans l'Aisne et de 1 % dans la Somme.

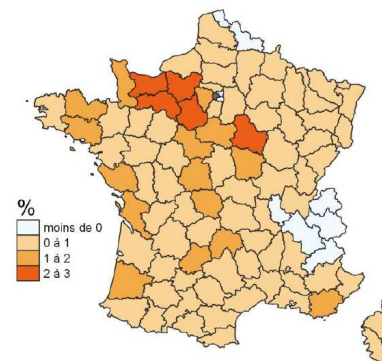
Parallèlement, 620000 à 810000 personnes ont quitté la métropole, essentiellement des étrangers qui se trouvaient surtout en Île-de-France et dans les stations de ski des Alpes et des Pyrénées, qui ont fermé.

Mais le phénomène le plus remarquable a eu lieu à Paris intra muros. La capitale a perdu en quelques heures environ 600.000 personnes. 39 % sont des résidents d'autres départements, 28 % des étrangers de passage... et 33 % des résidents parisiens partis s'installer dans un autre territoire ! En clair, 11 % des Parisiens, soit près de 200.000 habitants ont fui leur ville pour s'installer dans leur résidence secondaire ou pour aller dans de la famille ou chez des amis. Leurs principales destinations ont été l'Yonne, la Normandie (39.000 habitants de Paris ou des Hauts-de-Seine ont une résidence secondaire dans le Calvados !), la côte atlantique ou même le Var.

Ce fait est pratiquement passé inaperçu dans les médias. On a plus souvent préféré montrer le difficile respect du confinement en Seine-Saint-Denis. Évidemment, là, la population, enfermée dans des logements surpeuplés, n'est pas partie.

**Pourtant, le vrai manque de civisme est bien celui de ces 11 % de Parisiens** qui, appartenant à des familles aisées et au milieu « people », ont choisi de vivre le confinement dans des lieux plus « dignes » de leurs standing et moyens, plutôt que de subir la dure réalité du Parisien moyen. C'est en ces périodes troublées que l'on retrouve les réflexes de classe. Une telle attitude montre que la notion de solidarité, si vantée actuellement, n'a pas la même valeur selon les milieux sociaux !

Carte 4 : Variation du nombre de Parisiens et d'habitants des Hauts-de-Seine en nuitées par département relativement à la population départementale RP.



Source : Orange, Insee (RP)  
Exemple de lecture : dans l'Yonne, par rapport à avant le confinement il y a plus de Parisiens et d'habitants des Hauts-de-Seine. Cette hausse représente 2 à 3 % de la population départementale au sens RP dans ce département.